

Syndicat des transports SILLAGES

Depuis le 29 mai 2012, les bureaux de Sillages en gare routière de Grasse (centre ville) ont été transférés au 109 avenue Pierre Séward (ancienne gare SNCF).

Dès le 16 juillet 2012, le Pôle intermodal de Grasse va accueillir une partie des lignes du réseau Sillages, en particulier les lignes

3 4 6 17 21 33 34 40

et la **FUNIX**, ligne spécifique pour assurer, toutes les 15 minutes, la liaison entre le Pôle Intermodal et le centre ville.

Les lignes qui restent inchangées :

Les lignes Sillages : **7 8 9 10 11 12 20 30 33 40**

Les lignes AZUR : 500 - 500S - 530 - 600 - 610

Pour toute information :

www.sillages.eu

Tel. 04 93 36 37 37 - 04 92 42 33 80



Conception : Service communication du Pôle Azur Provence - Imprimé chez Sud Graphic sur papier PEFC - Ne pas jeter sur la voie publique - Crédits photos : © Pôle Azur Provence C. Barbiero

Pôle Azur Provence
57, av. Pierre Séward
BP 91015 - 06131 Grasse cedex
www.poleazurprovence.com
contacts@poleazurprovence.com
Tel : 04.97.05.22.00
Fax : 04.92.42.06.35



Pôle Intermodal de Grasse

Route de la Marigarde

06130 Grasse

Tel : 04.97.01.12.98

poleintermodal@poleazurprovence.com

Pôle Intermodal de Grasse



Mode d'emploi
PARKING-RELAIS



Le Pôle Intermodal de Grasse, un nouvel espace pour faciliter les liaisons entre les différents modes de transports

Le Pôle Intermodal vous permet de stationner votre véhicule gratuitement si vous utilisez les transports en commun - trains, lignes de bus Sillages ou Lignes d'Azur.

Les services du Pôle Intermodal

- Un PARKING-RELAIS (P+R) gratuit à la journée pour les utilisateurs des Transports en Commun (bus ou train).
- 220 places de parking dont 6 réservées aux Personnes à Mobilité Réduite.
- Une nouvelle gare routière avec les bus Sillages et les cars départementaux Lignes d'Azur.
- Une navette FUNIX à 1€ pour rejoindre le centre-ville de Grasse (toutes les 15 min).
- Un lien direct avec la gare SNCF.



Mode d'emploi PARKING-RELAIS (P+R) du Pôle Intermodal de Grasse



Entrée

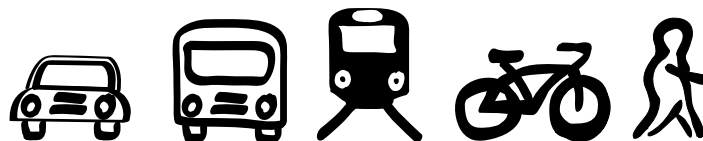
- Le PARKING-RELAIS (P+R) est exclusivement réservé aux utilisateurs des Transports en Commun - bus Sillages, cars Lignes d'Azur et trains - occasionnels ou réguliers (détenteurs d'une carte d'abonnement).

Sortie

- La sortie du P+R est gratuite sur présentation d'un titre de transport validé dans la journée - bus ou train - ou de la carte d'abonnement Sillages, Lignes d'Azur.

Durée

- Le stationnement est limité à la journée en cours.



Informations pratiques

Horaires d'Ouverture du PARKING-RELAIS (P+R)

De 6h30 à 21h30, 7 jours/7 y compris les jours fériés (sauf le 1er mai).

Aucun accès n'est autorisé en dehors des heures d'ouverture du PARKING-RELAIS : tout véhicule étant stationné s'expose alors à une amende et à une immobilisation ou à un enlèvement par la fourrière pour stationnement abusif.

L'entrée au P+R permet de bénéficier d'un droit de stationnement et non de garde. Le Pôle Azur Provence décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommages.

Les titres de transports sont vendus :

- au siège de Sillages
- dans les bus par les conducteurs
- dans les distributeurs ou les guichets de la Gare SNCF pour les trains.

Pour plus de renseignements :

Tel : 04.97.01.12.98 ou « guichet » sur site

Informations complémentaires

- Parking ombragé
- Site sous vidéosurveillance
- Site adapté aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- Abri vélos
- Wc public
- Stationnement exclusivement limité aux véhicules légers et Hauteur <2,00m

